

# Les institutions à l'heure des réseaux sociaux



*Désormais, les institutions s'affichent sur les réseaux ! Mais comment mettre en place et gérer cette nouvelle exposition médiatique ?*

## Public cible :

Personnel travaillant en institution de soins/en institut pour personnes en situation de handicap et à domicile.

## Objectifs :

- Conscientiser les équipes au cadre légal du droit à l'image et la protection de la vie privée ;
- Sensibiliser à l'utilisation des réseaux sociaux dans la vie privée et professionnelle ;
- Conscientiser sur les risques et conséquences d'une mauvaise utilisation des réseaux sociaux ;
- Bonnes pratiques de gestion et de modération des pages.

## Contenu :

- Mise en place et modération des réseaux sociaux de l'institution en tenant compte :
  - du droit à l'image et protection de la vie privée pour tout le monde
  - du secret professionnel et secret partagé
  - de la marque employeur
- La limite des propos ou frontière entre vie privée et vie non privée :
  - la volonté des résidents
  - la volonté de leurs familles et représentants
  - peut-on vraiment tout partager ?
- Devoirs et responsabilités du personnel et de la direction :
  - exposer pour animer ou animer pour exposer ?
  - rester garant de l'image de l'institution et des résidents
  - on parle mal de nous, que faire ?

## Méthodologie :

Basés sur la présence des réseaux sociaux sur le terrain, méthodes et ateliers de pédagogies actives pour favoriser la conscientisation, les échanges et la motivation à la formation continue.

## En pratique :

- En 1 journée
- Support pédagogique et assistance administrative mis à disposition de tous les participants